

Lyon, le 17 avril 2025

Communiqué de presse

Après 6 mois, l'expérimentation de la caisse de l'alimentation à Lyon 8^e porte ses fruits (et légumes) !

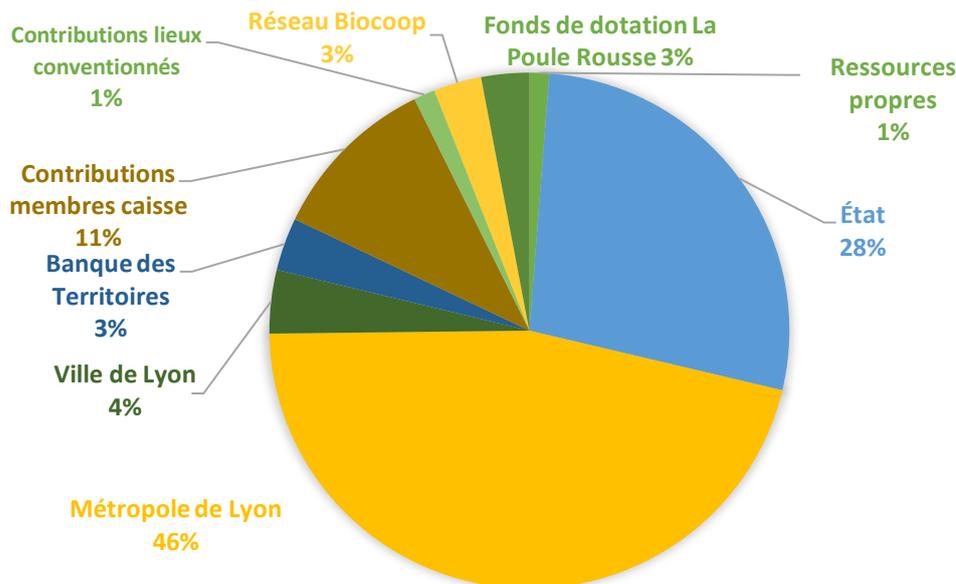
Depuis 6 mois, la caisse de l'alimentation est expérimentée dans le 8^e arrondissement de Lyon. Ce projet a pour objectif de rendre accessible une alimentation choisie, saine et de qualité. Les premiers signaux de cette expérimentation sont positifs et montrent que le projet porte ses fruits. Le 16 avril, porteurs, financeurs et partenaires se sont rassemblés afin de faire un point d'étape de ce projet, en présence de la Métropole de Lyon, de la Ville de Lyon et de l'État, qui accompagnent et soutiennent cette expérimentation depuis ses débuts.

Portée par l'association Territoires à VivreS Grand Lyon, en co-construction avec le comité habitant CALIM 8, cette caisse locale installée dans le 8^e arrondissement de Lyon permet à ses membres d'avoir accès à une alimentation saine, locale, de qualité et choisie collectivement, dans des conditions respectueuses de l'environnement et juste pour les producteurs. Elle vise à contribuer également au développement de circuits courts de production et de distribution durables, notamment dans les territoires qui en sont dépourvus. L'objectif est ainsi de répondre aux enjeux d'une accessibilité à l'alimentation tout en développant un système agro-alimentaire durable.



Une diversité de financements au service de l'expérimentation

Le projet est doté d'un budget total de 755 000 € sur 3 ans jusqu'en 2026. Les contributions des membres financent au moins 25% du fonds de caisse et 11% du projet global. La Métropole de Lyon et l'État, seront rejoints en 2025 par de nouveaux financeurs : La Ville de Lyon, le fonds de dotation La Poule Rousse, le Réseau et fonds de dotation Biocoop et la Banque des Territoires.



Après un événement de lancement sur la place Belleville le 21 septembre dernier, les premières cotisations et versements aux membres de CALIM 8 ont démarré en octobre 2024. **Aujourd'hui, 110 foyers soit environ 270 personnes, expérimentent le fonctionnement de cette caisse et constatent déjà des effets positifs sur leur montée en connaissance, leurs pratiques alimentaires et leur santé physique et mentale :**

Le fait d'avoir choisi ces lieux, de les avoir conventionnés ensemble dans un comité, où on décide, ça nous donne de la valeur, ça nous rend acteur. - **Naïma, membre de CALIM 8**

Faire partie de cette expérience, ça m'a vraiment permis de faire autrement, ça m'a redonné envie de cuisiner, je n'achetais jamais bio avant, je me disais que c'était trop cher que c'était pas pour moi, et pourtant je savais que c'était meilleur pour ma santé. - **Isabelle, membre de CALIM 8**

Ça participe à l'éducation populaire, finalement c'est reprendre sa vie en main et là, sa santé. - **Marie-Marthe, membre de CALIM 8.**

Faire partie de l'expérimentation, ça permet de faire face à des crises qui nous traversent, mais qui ne nous définissent pas, ça redonne de la dignité et de la confiance en soi. - **Naïma, membre de CALIM 8**

Ce qui est vraiment intéressant c'est la montée en compétences du groupe. - **Delphine, membre de CALIM 8.**

C'est un espace d'émancipation. - **Guillaume, membre de CALIM 8.**

J'en ai parlé au médecin de ma fille qui la suit pour ses deux maladies auto-immunes (...) l'année dernière il m'avait dit que ce serait bien qu'elle mange mieux, bio (...) je la fais manger bio depuis l'expérimentation, et il était vraiment content. - **Nora, membre de CALIM 8.**

L'expérimentation ébauchée en 2023 et lancée en 2024, prend une orientation positive en 2025. **Les porteurs et habitants s'organisent dès à présent pour envisager les suites : ouvrir à d'autres expérimentateurs, coopérer avec des acteurs économiques locaux, mobiliser les acteurs de la santé, trouver de nouveaux financements, ajuster les décisions prises jusqu'ici après les premiers retours du terrain...** Les défis sont nombreux mais le projet est toujours aussi mobilisateur !

Nous avons eu à cœur d'encourager et de soutenir la recherche de nouvelles solutions qui permettraient aux populations en précarité de ne plus être stigmatisées en sortant des circuits de distribution et d'avoir accès à une alimentation saine et de meilleure qualité. C'est le sens de l'action de la Métropole dans son soutien à ce projet. L'alimentation est un puissant vecteur de changement et les premiers résultats des associations et habitants impliqués dans ce projet le montrent. Cette expérimentation doit permettre, de par ses enseignements, de contribuer à faire émerger de nouveaux systèmes alimentaires, plus durables, plus justes et plus sains. - **Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.**

Alors que l'exclusion et la grande pauvreté n'ont pas disparu de notre pays et qu'ils constituent toujours le quotidien de nombre de nos concitoyens, des initiatives comme la Caisse de l'Alimentation portée par l'association Territoires à VivreS vont évidemment dans le bon sens. La caisse alimentaire répond à des enjeux qui vont au-delà du mieux manger. Elle participe à l'amélioration de la santé des bénéficiaires, grâce à la plus-value du mieux manger à travers une alimentation composée de produits frais, de qualité réduisant les facteurs de risques à certaines maladies. Elle intègre également une logique d'inclusion à travers les différents lieux conventionnés pour l'achat de produits alimentaires, de participation et de pouvoir d'agir des habitants dans leur choix à une alimentation de qualité et dans les décisions au sein des instances de l'association. - **Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Rhône.**

C'est une vraie fierté pour la Ville de Lyon d'accueillir cette belle expérimentation dans le 8^e arrondissement. Parce qu'on le sait : bien manger, c'est un droit, pas un privilège. Et pouvoir vivre dignement de son métier, quand on produit notre alimentation, cela devrait aller de soi. Ce projet redonne du sens, du lien, et du pouvoir de choisir à celles et ceux qui en étaient parfois privés. Il montre qu'un autre modèle est possible, plus juste, plus humain, plus durable. - **Gregory Doucet, maire de Lyon.**

Focus sur le fonctionnement de la caisse de l'alimentation du 8^e arrondissement de Lyon

Chaque mois, les membres cotisent une somme autodéterminée en fonction de leur niveau de vie. En retour, ils reçoivent un crédit numérique à dépenser pour acheter des produits alimentaires de qualité dans des lieux conventionnés, choisis collectivement.

Avec un montant de cotisation minimum d'un euro symbolique par personne et par mois, le versement de base accordé à chaque foyer est de 150€ par mois et peut augmenter en fonction de la composition du foyer.



18 commerces et producteurs sont à ce jour conventionnés à partir de critères définis collectivement par le comité habitant CALIM 8 (produits locaux, de saison, en circuits courts...). Les membres de la caisse peuvent ainsi effectuer librement leurs achats auprès de 2 épiceries sociales et solidaires, 2 AMAP, 2 tiers-lieux alimentaires solidaires, 2 magasins Biocoop, 7 producteurs qui ont des stands sur les marchés (5 maraîchers, 1 producteur de viande et 1 producteur de fromages), 2 boulangeries et 1 poissonnerie. Le comité habitant poursuit ses travaux pour étoffer progressivement ce réseau.

Ce projet s'inspire des principes d'une sécurité sociale de l'alimentation (SSA) avec **l'ambition de créer un droit à l'alimentation pour tous les citoyens et d'instaurer une gouvernance dite de « démocratie alimentaire »**. D'autres expérimentations similaires ont émergé à Montpellier, Paris, Grenoble, en Gironde ou encore en Alsace.

Contact presse – Territoires à Vivres Grand Lyon

Mariella Eripret – caissealimentaire@tav-lyon.fr – 07 48 90 03 00

Contact presse – Métropole de Lyon

Adèle Bourgeois – adele.bourgeois@grandlyon.com – 06 98 73 61 96 – 04 26 99 31 17